

Projets

La naissance d'un projet : l'incubateur

L'incubateur de projets est le passage obligé des nouveaux projets avant distribution par le consortium ESUP-Portail comme un projet abouti.

Quel intérêt ?

Il permet aux développeurs d'annoncer et/ou promouvoir leurs travaux avant même de disposer d'un produit fini ou diffusable, ou de diffuser un produit sans apporter les garanties de sécurité des projets aboutis.

Il offre également des facilités de partage, d'aide et de travail collaboratif puisqu'un espace sur GitHub peut-être créé à la demande du développeur dans <https://github.com/EsupPortail>

Comment faire ?

Vous pouvez proposer vos projets en écrivant à contact-tech@esup-portail.org.

L'entrée d'un projet dans l'incubateur est accordée d'office à tous les projets des membres du consortium si :

1. le projet répond à un besoin des établissements d'enseignement supérieur en terme d'Environnement Numérique de Travail ;
2. le projet s'inscrit dans la démarche de partage et de distribution du consortium ESUP-Portail (le projet doit notamment être compatible avec la licence ESUP-Portail).

La sortie d'un projet de l'incubateur et sa qualification en « projet abouti » nécessitent l'accord de la coordination technique du consortium ESUP-Portail ; dans la pratique, un projet doit pour cela :

1. être déployé sur au moins deux sites du consortium, ou être utilisé en production depuis un an au moins sur un site du consortium.
2. être accompagné de l'engagement de son responsable d'appliquer les mises à jour de sécurité nécessaires à l'intégrité des systèmes sur lesquels il est installé.

Un projet n'ayant pas vocation à être diffusé largement dans la communauté ESUP-Portail peut profiter de l'exposition de l'incubateur, sans prétention à devenir un projet abouti. Les développeurs de projets locaux sont ainsi invités à faire connaître leurs travaux grâce à l'incubateur.

Voir : [L'incubateur de projets](#)

... Et après

Les projets aboutis forment la base de l'environnement ESUP-Portail.

Projets initiés au début du projet ESUP-Portail ou sortis de l'incubateur, ils sont distribués par le consortium ESUP-Portail avec les assurances minimales suivantes :

- Application des patches de sécurité nécessaires à l'intégrité des systèmes sur lesquels ils sont installés ;
- Application des correctifs nécessaires aux anomalies découvertes et empêchant un fonctionnement normal de l'application, pour la dernière version du socle du projet.



Nouveauté !

Le consortium proposera bientôt un catalogue de service disponibles pour et autour des ENT. Les projets aboutis y trouveront alors toute leur place.

Voir : [Les projets aboutis](#)

Quand le projet s'arrête

Les projets listés ici ne sont plus distribués par le consortium ESUP-Portail, ou bien sont distribués dans l'état où ils se trouvaient au moment où le projet a été arrêté. En particulier, les projets arrêtés n'offrent pas les garanties des projets aboutis en matière d'application des correctifs de sécurité.

Cet espace est dédié aux projets maintenus et distribués par le consortium.

- [La naissance d'un projet : l'incubateur](#)
- [... Et après](#)
- [Quand le projet s'arrête](#)

Voir également :

- [La démarche projet](#)
- [Avis de sécurité](#)

Notes :

- Il est d'usage de prévenir de l'arrêt de la distribution d'un projet quelques mois avant l'arrêt effectif.
- La licence du consortium ESUP-Portail autorise la reprise des projets arrêtés, qui peuvent alors être requalifiés en projet abouti, sous réserve d'offrir à nouveau les garanties nécessaires.

Voir : [Les projets arrêtés](#)